



HAL
open science

Un mode de gestion de l'aphorisation

Dominique Maingueneau

► **To cite this version:**

Dominique Maingueneau. Un mode de gestion de l'aphorisation. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. hal-03658213

HAL Id: hal-03658213

<https://hal.science/hal-03658213>

Submitted on 4 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un mode de gestion de l'aphorisation

Dominique Maingueneau

Université Paris XII
Dominique Maingueneau est professeur de linguistique à l'université PARIS XII-Val de Marne et membre de l'Institut Universitaire de France. Il mène depuis les années 1970 des recherches en analyse du discours. Il a codirigé le *Dictionnaire d'Analyse du Discours* (Paris, Seuil, 2002).

Cet article s'intéresse aux énoncés (en règle générale des phrases) qui sont détachés des textes. Après avoir expliqué quels phénomènes linguistiques recouvrent les termes « surassertion » et « aphorisation », on étudie un mode de gestion de l'aphorisation qui a dominé en Europe pendant plusieurs siècles. Ce système « humaniste » se caractérise par la constitution de recueils où l'on consignait des énoncés détachés, en particulier pour les employer dans de nouveaux contextes. Trois types de recueils sont considérés : les recueils scolaires, les recueils personnels et les recueils professionnels. De telles pratiques impliquent la domination d'une textualité « linéaire », où la citation d'aphorisations est étroitement liée à la production d'énoncés détachables.

This article deals with the utterances (as a rule sentences) that are detached from texts. After explaining the meaning of the terms "overassertion" and "aphorisation", we study the way of managing aphorisations that prevailed in Europe during various centuries. This "humanist" system can be characterized by the constitution of ana in which detached utterances are collected, particularly in order to be used in new contexts. Three types of ana are considered : school ana, personal ana and professional ana. Such practices imply the domination of a "linear textuality, in which quoting aphorisations and producing "overassertions", i.e. detachable utterances, are tightly connected.

détachement, surassertion, aphorisation, recueil, textualité

detachment, overassertion, aphorisation, ana, textuality

Comme le rappelle justement B. Vouilloux, l'aphorisation, comme toute citation, opère sur deux niveaux indissociables :

Toute la difficulté vient de ce que la citation s'inscrit dans deux niveaux de description : d'une part, elle obéit à un mode de *fonctionnement* dont la linguistique, la sémiotique, la pragmatique et la logique ont vocation à rendre compte ; d'autre part, elle participe d'un ensemble de *pratiques* qui peuvent être qualifiées, à défaut d'un terme meilleur, de « culturelles », pour autant qu'elles engagent des acteurs (qui cite ?), des objets (que cite-t-on ?), des situations (où et quand cite-t-on, des motivations (pourquoi cite-t-on ?), qui confèrent à la citation des statuts, des fonctions et des valeurs fort variables, tant en synchronie qu'en diachronie. (2005 : 41)

Dans cette perspective, je vais prolonger ici la recherche entreprise au colloque Ci-Dit de Cadix sur les énoncés détachés, en passant des citations proprement dites

aux procédures qui les rendent possible à l'intérieur de divers « modes de gestion » du détachement, socialement et historiquement définis. Pour ne pas m'étendre démesurément je vais considérer un seul exemple de ces modes de gestion, que j'appellerai « humaniste ».

1. Surassertion et aphorisation

Il me faut d'abord rappeler le sens des deux termes sur lesquels je vais m'appuyer : *surassertion* et *aphorisation* (Maingueneau 2006a, 2006b). La surassertion est une modulation de l'énonciation qui formate un fragment comme *détachable*, candidat à une « dé-textualisation ». On ne peut pas parler ici de citation : il s'agit seulement d'une opération de mise en relief qui est opérée par rapport à l'environnement textuel. Pour résumer, on peut dire qu'une séquence qui est *surassertée* dans un texte est un fragment syntaxiquement bien formé,

- relativement bref, de structure prégnante sur le plan du signifié et/ou du signifiant ;
- en position saillante, le plus souvent en début ou en fin de texte, de manière à lui donner le statut d'une sorte de condensé sémantique ;
- dont la thématique est en relation avec l'enjeu du texte concerné : il s'agit d'une prise de position sur un point controversé ;
- qui implique une sorte d' « amplification » de la figure de l'énonciateur, liée à une énonciation plus « solennelle ».

Cette mise en relief peut s'effectuer à l'aide de marqueurs divers, qui sont cumulables : d'ordre aspectuel (généricité), typographique (position saillante dans une unité textuelle) ou prosodique (insistance), syntaxique (construction d'une forme prégnante : chiasmes, symétries...), sémantique (recours aux tropes : métaphore, paradoxe...), lexical (utilisation de connecteurs conclusifs ou de reformulation...), poétique (rimes...), paraverbal à l'oral (gestes, mimiques...). En voici un exemple, tiré de la presse écrite :

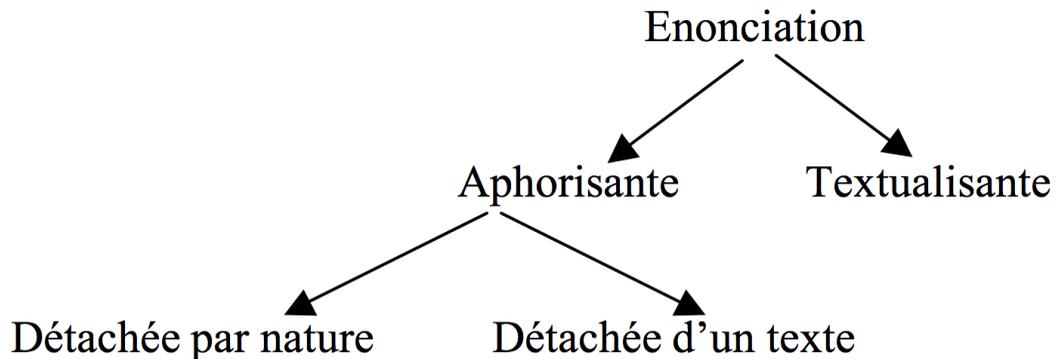
(1) On pense trop souvent qu'elles (= les mathématiques) appartiennent au passé, alors que la moitié des mathématiciens qui ont sévi au cours de l'Histoire sont (...) vivants et en exercice. *Autrement dit, l'âge d'or des mathématiques, c'est aujourd'hui.* (20 minutes, 18 octobre 2004, p. 39) (c'est nous qui soulignons).

Dans ce passage la surassertion est marquée à la fois par le connecteur de reformulation (« Autrement dit »), la position de l'énoncé en fin de texte, le caractère paradoxal (*âge d'or / aujourd'hui*), la structure syntaxique binaire. Cette détachabilité de l'énoncé est d'ailleurs confirmée par le fait qu'il est détaché dans le paratexte : c'est le titre de l'article.

La comparaison entre les énoncés détachés et leur contrepartie surassertée montre que la plupart du temps le fragment surasserté subit une altération quand il est détaché. Cette altération est souvent conséquente. Elle peut aller jusqu'à la modification de l'identité même du locuteur auquel l'énoncé est attribué. Tout se passe comme si on avait affaire à une zone de tolérance, comme s'il était normal que les deux énoncés divergent, dans la mesure où ils relèvent de fonctionnements distincts. De toute façon, et c'est là un point crucial, un énoncé n'a pas besoin d'être surasserté pour être détaché.

Cela m'a amené à introduire le terme d'« aphorisation », plus précisément d'« énonciation aphorisante », pour désigner le type d'énonciation spécifique des énoncés détachés et à poser qu'entre un énoncé « aphorisé » et un texte il n'y a pas

une différence de taille, mais *d'ordre*. Ce qui met en cause l'idée communément admise que toute énonciation se fait dans l'orbite du texte et du genre de discours, entendu comme dispositif de communication socio-historiquement défini.



On citera comme exemples d'aphorisation détachée par nature : le slogan, le proverbe, la devise... Pour les aphorisations par détachement d'un texte, on doit faire une distinction entre les aphorisations *fortes*, qui ont rompu tout lien avec leur texte d'origine, et les aphorisations *faibles*, qui sont détachées d'un texte qui se trouve placé à côté ; c'est le cas en particulier d'un grand nombre de titres et d'intertitres dans la presse.

Bien entendu, même si l'énonciation aphorisante n'entre pas dans la logique du texte et du genre de discours, elle est inévitablement proférée dans un texte. Il y a donc une asymétrie essentielle entre les deux régimes d'énonciation, aphorisante et textualisante, puisque toute énonciation aphorisante est dominée par une énonciation textualisante, et non l'inverse. Il faut cependant prendre en compte la *prétention* attachée à l'aphorisation, celle d'être une parole absolue, sans contexte. L'essentiel est la relation qui s'établit entre une aphorisation et l'ensemble textuel qui l'accueille. C'est ce qu'a indirectement montré Benveniste dans un article célèbre sur la phrase nominale en indo-européen. Ainsi, en grec ancien, une phrase nominale n'a pas le même statut pragmatique et énonciatif que le co-texte qui l'entourne :

Étant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse. (1966 : 165).

Je ne vais pas entrer dans le détail des implications « anthropolinguistiques » de cette énonciation aphorisante (Maingueneau 2006a). L'opposition entre énonciations textualisante et aphorisante est constante et universelle, mais elle peut correspondre à des pratiques très diverses, historiquement situées, de gestion des textes : déjà, l'existence ou non d'une écriture joue un rôle décisif à cet égard. Le terme de « gestion » embrasse ici à la fois la production, la réception, la circulation, le stockage des énoncés.

2. Mode de gestion

Le mode de gestion que j'appelle « humaniste » et qui va être rapidement évoqué ici peut être illustré de manière caricaturale par les deux extraits suivants de Montaigne, pris au hasard dans les *Essais*, tant la pratique est constitutive de son énonciation :

(2) Il ne faut se clouër si fort à ses humeurs et complexions. Nostre principale suffisance, c'est, sçavoir s'appliquer à divers usages. C'est estre, mais ce n'est pas vivre que se tenir attaché et obligé par nécessité, à un seul train. Les plus belles ames sont celles qui ont plus de variété et de souplesse.

Voilà un honorable tesmoignage du vieil Caton : *Huic versatile ingenium sic pariter ad omnia fuit, ut natum ad id unum diceret, quodcumque ageret.*

(3) La plus part des esprits ont besoing de matiere estrangere, pour se desgourdir et exercer : le mien en a besoing, pour se rassoier plustost et sejourner, *vitia otii negotio discutienda sunt* : Car son plus laborieux et principal estude, c'est, s'estudier soy. (Montaigne, *les Essais*, Début Livre III, « De trois commerces »)

On repère aisément le jeu entre les surassertions de Montaigne et les aphorisations qui ont été détachées de textes d'auteurs antiques ; en fait, elles ont pu avoir été détachées par d'autres pour être consignées dans des recueils, mais la fiction qui soutient l'écriture est celle d'un énonciateur qui puise dans une mémoire vive au fil de ses besoins. Dans ce type d'écriture celui qui insère des énoncés détachés d'un texte est aussi celui qui produit un grand nombre d'énoncés détachables. Dans (2) par exemple il y a enchaînement de quatre surassertions sentencieuses, présentées comme détachables :

- (a) Il ne faut se clouër si fort à ses humeurs et complexions.
- (b) Nostre principale suffisance, c'est, sçavoir s'appliquer à divers usages.
- (c) C'est estre, mais ce n'est pas vivre que se tenir attaché et obligé par nécessité, à un seul train.
- (d) Les plus belles ames sont celles qui ont plus de variété et de souplesse.

Le scripteur se présente comme une sorte de relais entre des aphorisations d'auteurs consacrés et ses propres surassertions qui sont autant d'aphorisations potentielles pour ses lecteurs.

Si l'on se transporte plus de deux siècles plus tard dans *Le Génie du christianisme* de Chateaubriand, dans une conjoncture historique bien différente, on y retrouve ce même jeu entre aphorisation citée et détachabilité.

(4) L'espérance, seconde vertu théologale, a presque la même force que la foi ; le desir est le père de la puissance ; quiconque desire fortement, obtient. Cherchez, a dit J C, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Pythagore disoit dans le même sens : *la puissance habite auprès de la nécessité* ; car nécessité implique privation, et privation marche avec desir. Le desir ou l'espérance, est le génie. Il a cette virilité qui enfante, et cette soif qui ne s'éteint jamais. Un homme se voit-il trompé dans ses projets ? C'est qu'il n'a pas desiré avec ardeur ; c'est qu'il a manqué de cet amour qui saisit tôt ou tard l'objet auquel il aspire, de cet amour qui dans la divinité, embrasse tout et jouit de tous les mondes, par une immense espérance toujours satisfaite, et qui renaît toujours. (*Génie du christianisme*, 1803, Paris, Migneret, p. 88-89).

Aphorisations :

- Cherchez, a dit J C, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira.

- Pythagore disoit dans le même sens : la puissance habite auprès de la nécessité.

Surassertions :

- L'espérance, seconde vertu théologale, a presque la même force que la foi ;
- Le désir est le père de la puissance ;
- Nécessité implique privation, et privation marche avec désir.
- Le désir ou l'espérance, est le génie.
- (Le désir) a cette virilité qui enfante, et cette soif qui ne s'éteint jamais.
- Un homme se voit-il trompé dans ses projets ? C'est qu'il n'a pas désiré avec ardeur.

On saisit ici sur le vif la situation ambiguë de l'auteur : pour être pleinement auteur il faut insérer des aphorisations dans son texte, mais il lui faut aussi produire, sur le mode de la surassertion, des énoncés candidats à l'aphorisation.

Cette pratique par laquelle on citait des aphorisations pour se poser à son tour en aphoriseur potentiel s'appuyait sur des pratiques scolaires. C'est ainsi qu'on donnait souvent pour consigne aux élèves de tenir un cahier divisé par thèmes (« tristesse », « jeunesse »...) où ils devaient consigner les énoncés qu'ils jugeaient utile de détacher des livres qu'ils lisaient, étant entendu qu'il fallait citer de préférence les « grands auteurs », ceux que reconnaissait l'institution scolaire. C'est naturellement les surassertions sentencieuses qui étaient les plus propices au détachement, d'autant plus que les auteurs avaient eux-mêmes été formés à cette pratique et anticipaient spontanément ces détachements.

Très tôt on facilita la tâche de ceux qui citaient des aphorisations en mettant à leur disposition des recueils tout faits d'énoncés détachés. Le livre phare en la matière est le recueil d'Erasme *Adagiorum collectanea* paru en 1500 à Paris qui comportait plus de 800 « adages » ; l'édition d'Ale Manuce à Venise en 1508 en contenait pas moins 3260, l'édition définitive en Suisse 3411. La notion d'« adages » est assez floue ; elle désigne des suites d'énoncés figés de divers ordres. On y mêle ainsi les aphorisations par nature (proverbes en particulier) et celles qui sont détachées de textes avec de simples expressions idiomatiques non phrastiques. L'ouvrage fut constamment perfectionné avec la multiplication des index par thèmes et par mots qui facilitaient la production (pour trouver l'aphorisation adaptée à une certaine thématique) comme l'identification (pour retrouver l'auteur et la formulation exacte d'une aphorisation). Le livre recensait et expliquait le sens d'un stock d'énoncés qui formaient une sorte de *vade-mecum* d'extraits d'auteurs antiques. S'il s'agissait d'un énoncé sentencieux, le commentaire était une simple paraphrase explicite ; s'il s'agissait d'un énoncé lié à un contexte historique singulier, le commentaire précisait les circonstances de son énonciation, de manière à ce qu'il soit réutilisable comme *exemplum*.

Voici une page d'un ouvrage flamand de 1661 (Johannes Servilius, Anvers), l'une des innombrables publications qui se placent dans le prolongement de celui d'Erasme. Il contient 290 pages auxquelles s'ajoutent des index détaillés. L'hypergenre auquel était rapporté l'ouvrage d'Erasme « collectanea » (recueil) a ici été remplacé par celui d'« epitome » (abrégé). La page de titre précise que l'ouvrage vise un public scolaire et que le recueil d'Erasme a été considérablement augmenté à cet effet. Voyons comment se présente ce recueil, en considérant par exemple l'une des pages de la rubrique AMICITIA (« amitié »).

A M I C I T I A .

21

Felicitas multos habet amicos.

Εὐτυχία πολύφιλος.

Id est, Felicitas multos habet amicos. Notior est sententia, quam ut requirat interpretem.

Oculis ferre, in sinu, in capite.

Prouerbia sunt & illa, oculis ferre, in sinu ferre, si quæ insigniter amat, fouetq; . Translatum à matribus tenerè liberos suos amantibus, à quibus non dimouent oculos, sollicitæ ne quid illis accidat incommodi, gestantque in sinu atq; in com^{pl}lexu. Non dissimile est, quod est apud Platonem libro de^{republica} decimo, ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς περιφέρει. Id est, super capita ferre.

Felicitum multi cognati.

Id hodie vulgò dicunt, locupletum plurimos esse cognatos.

Amicus certus in re incerta cernitur.

Quo significatum est, amici fidem in rebus aduersis explicari.

Ollæ amicitia. Χύτρας χιλία.

Id est, Ollæ amicitia. In amicos istos vulgares quadrabit, quos patina, non beneuolentia conciliat.

Viri infortunati procul amici.

Ἀνδρὸς κακῶς περσάροντες, ἐκ πολλῶν φίλοι.

Id est, Viri siti in malis, amici sunt procul. Notat mores amicorum vulgarium, qui hirundinum ritu pro ratione temporum aduolant ac deuolant: aduolant, ubi res secundæ: deuolant, ingruente tempestate.

**Theogn.
rijcke lie-
den heb-
ben veel
vrinden.
Cicero.**

**Tullius.
inde noot
leertmen
vrinden
kennen.
Plutarch.
tafelvrin-
den.
Aristides.**

**arme lie-
den zijn
sonder
vrinden.**

La première aphorisation (« Le bonheur a beaucoup d'amis ») est donnée en latin, puis dans la version originale en grec ; dans la marge on trouve le nom de l'auteur et la traduction en langue vernaculaire, le flamand en l'occurrence. Le commentaire précise que le sens de cette « sentence » (*sententia*) est si évident qu'il n'a pas besoin d'être explicité. Il n'en va pas de même pour la formule suivante, sans doute en raison de son caractère métaphorique ; c'est une locution verbale à l'infinitif, attribuée à Cicéron, et non une aphorisation. On notera que l'ouvrage ne précise pas le texte dont sont tirées les citations.

La tenue d'un cahier d'aphorisations visait à articuler lecture et composition : il proposait à la fois des modèles pour fabriquer des aphorisations et un réservoir de citations qu'on pouvait placer à bon escient : « les recueils approvisionnaient le langage parlé aussi bien que l'écrit, les élèves de nos humanistes entraient dans la société des honnêtes gens la tête remplie de bons mots, de citations pertinentes, de formes brèves à la portée des occasions. » (Moss 1991 : 46)

Cette pratique s'inscrivait plus largement dans un ensemble de stratégies d'intégration sociale : en puisant dans le Thésaurus de cet hyperénonciateur (Maingueneau 2004) qu'était « l'Antiquité », on montrait qu'on était un membre légitime d'une certaine communauté.

Cette pratique prenait un tour assez différent quand on sortait du cadre strictement scolaire. Suivant en cela une pratique très commune jusqu'à la guerre de 1914, toute personne ayant bénéficié d'une certaine éducation était incitée à se doter d'un recueil personnel qui combinait dans des proportions variables visée morale (on consignait des énoncés susceptibles de servir de règles de vie ou de thèmes de méditation) et visée sociale (on consignait ce dont dans un certain milieu il était souhaitable d'orner sa mémoire). On pouvait également mêler aphorisations d'auteurs et aphorisations inventées, comme le faisaient dans un tout autre cadre un Montaigne ou un Chateaubriand.

J'ai trouvé dans les archives familiales un exemple de ce type de recueil. Il s'agit d'un cahier anonyme, à couverture rouge cartonnée de 110 pages (103 sont remplies) d'environ 15 x 20 cm qui a été rédigé autour de 1890, d'une écriture soignée. Son organisation est caractéristique d'un usage qu'on pourrait dire mondain. On y trouve deux sortes d'énoncés : la plupart sont des aphorisations, placées sous la rubrique « pensées », chacune affectée d'un nom d'auteur, sans référence. Les autres sont des poésies courtes ou des strophes. Les « pensées » sont consignées successivement au hasard des lectures ou des inspirations.

En voici un échantillon :

Mon cœur n'a qu'une prière, mes lèvres n'ont qu'une parole, ce mot
cette parole, c'est aimer Lamartine
Un jour de passé, une épine d'enlevée, une larme de séchée, un pas de
plus vers mon Jésus.
Eugénie de Guérin

A côté de ces « pensées » attribuées à un auteur célèbre, l'auteur du cahier a ajouté les siennes, qui sont signées d'une simple initiale. Elles sont produites sur le modèle de celles qui sont citées. En voici deux, prises au hasard :

Le cœur est une rose que les désillusions effeuillent.
Le livre de l'amitié n'a que de tristes pages.

La production d'aphorisations sentencieuses inédites fait entrer l'auteur dans le cercle imaginaire des Sujets de plein droit, de ceux qui sont en mesure d'articuler, à partir de leur expérience, une pensée exemplaire sur l'homme.

Autre pratique caractéristique de ce mode de gestion humaniste de l'aphorisation, celle qui est évoquée dans un roman de Pirandello de 1911 *Giustino Roncella nato Boggiolo*, lequel décrit les milieux littéraires contemporains. Il évoque le cas d'une romancière célèbre qui reçoit quantité d'« albums » :

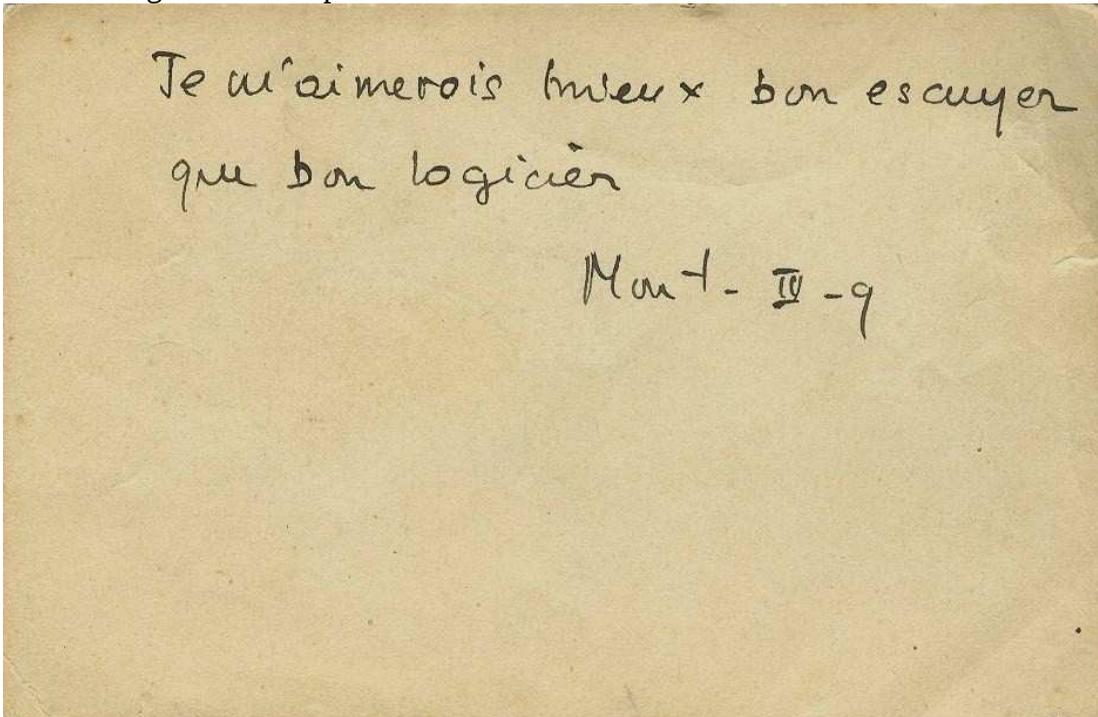
Une affaire sérieuse, ces *albums*. Il en pleuvait de toutes parts. Admiratrices, admirateurs qui, directement ou par l'entremise de Raceni ou même du sénateur Borghi, demandaient une pensée ou seulement l'apposition de la signature. Si elle avait accepté toutes les demandes, Silvia aurait perdu beaucoup de temps. La corvée de ces albums il se l'était coltinée lui [= son mari] : il écrivait les pensées à sa place. Personne ne pouvait s'en rendre compte, parce qu'il savait imiter parfaitement l'écriture et la signature de Silvia. Les pensées, il les tirait des livres qu'elle avait déjà publiés ; ainsi, pour ne pas être à chaque fois en train de feuilleter et chercher, il s'en était recopié une kyrielle dans un petit carnet, et çà et là il en avait inséré de sa propre invention, qui

pouvaient convenir. (*Giustino Roncella nato Boggiolo* » (1911), Mondadori, 1973, p. 41-42 [trad. personnelle]).

Ici deux pratiques liées à l'aphorisation s'entrecroisent :

- la première est celle des admirateurs qui gèrent leurs albums ; ils demandent à l'auteur lui-même d'y inscrire une « pensée » ;
- la seconde est celle du mari, substitut de l'auteur, qui extrait ces « pensées » des livres publiés et les rassemble dans un carnet, prêt à l'emploi. Ce faisant, il prolonge une pratique scolaire familière.

Les recueils scolaires ou des recueils « mondains » contrastent avec les collectes qui ont une visée nettement professionnelle, où la référence au texte source doit être plus précise. Dans ce cas, on délaisse tout naturellement la logique du cahier ou du carnet pour celle de la fiche indépendante que l'on peut classer selon divers critères et enrichir indéfiniment au fil des années. J'ai eu l'opportunité de consulter¹ un bloc de 128 fiches réalisées dans l'entre-deux guerres par quelqu'un qui constitue une sorte de prototype de l'humaniste, Etienne, à la fois écrivain, critique littéraire et universitaire qui a suivi le *cursus honorum* classique : depuis l'École Normale Supérieure et l'agrégation jusqu'à la chaire de littérature comparée à la Sorbonne. Ces fiches beiges en papier cartonné, sont des rectangles de 8 cm sur 12 cm. En voici une qui est représentative ; elle est attribuée à Montaigne : « Je m'aimerois mieux bon escuyer que bon logicien ». On notera que le texte source est mentionné (*Essais*, III. 9) et que l'orthographe est celle du XVI^e siècle. Néanmoins, il écrit « logicien », et non « logitien », comme l'a fait Montaigne. La visée n'est pas philologique, mais humaniste : on ne conserve que les marques qui connotent l'ancienne langue dans la représentation commune.



La démarche est ici différente de celle du recueil de « pensées », où l'on copie des citations qui sont pour l'essentiel des énoncés génériques à teneur morale. Chez un professionnel de la culture comme Etienne, la plupart des fiches sont destinées à étayer un point de vue personnel dans un livre ou un article ; la perspective du

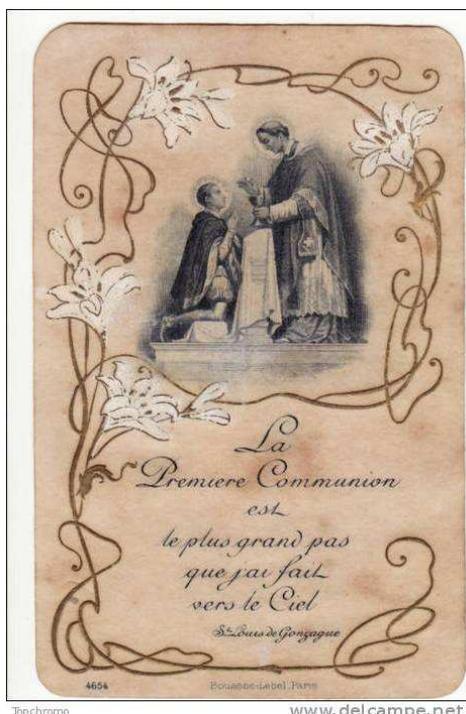
¹ Je remercie Mme J. Etienne de m'avoir permis de travailler sur ce corpus.

moraliste se mêle constamment à celle de l'homme de lettres. Au lieu de calligraphier un joli cahier de « pensées » choisies à un usage personnel, on prépare des matériaux ostensiblement utilitaires pour produire des textes destinés à la publication.

Il nous a paru intéressant de regarder dans ce bloc de fiches quels auteurs étaient cités, c'est-à-dire de regarder ce qui était considéré comme « citable », prêt au réemploi par un homme de lettres de l'entre-deux guerres. Le résultat n'est pas très surprenant : plus de la moitié des fiches (51,5 %) sont constituées d'auteurs qui appartiennent au fond humaniste le plus canonique : Antiquité gréco-latine (40), Montaigne (24), marginalement la Bible (2). On notera que les énoncés des auteurs grecs ou latins sont cités dans leur langue d'origine. Un tiers (33 %) sont des citations d'écrivains du XIXe siècle et de la première moitié du XXe (Stendhal, Jules Romain, Malraux...). Dès qu'on sort du corpus antique, ce sont les écrivains *stricto sensu* qui sont citables : les sciences humaines ou sociales comme la politique, par exemple, sont absentes.

Quelle que soit la modalité de cette pratique (scolaire, mondaine, professionnelle), on se trouve dans un monde d'humanités où la culture est une affaire de grands textes qui sont voués à un dépeçage en termes d'aphorisations. Celui qui entend se donner l'ethos d'un vrai auteur doit à la fois insérer des aphorisations prises dans ce Thésaurus partagé et produire des surassertions qui seront de bons candidats à d'éventuelles aphorisations élaborées par d'autres.

Nous avons pris quelques exemples empruntés à la vie profane. Mais on ne doit pas oublier que dans la même configuration historique la vie religieuse a suscité également diverses pratiques de collecte d'aphorisations, destinées à servir de support à la méditation, à la rédaction de sermons, etc. Il pouvait s'agir de citations de la Bible, des Pères de l'Eglise ou de pensées de saints. Autant d'aphorisations qui trouvaient éventuellement à s'inscrire dans une multitude d'images pieuses qui s'intercalaient dans les pages des missels. En voici une de la fin du XIXe siècle, imprimée par Bouasse et Lebel ; on peut y lire : « La Première Communion est le plus grand pas que j'ai fait vers le Ciel » (St Louis de Gonzague).



Topchromo

www.delcampe.net

La Bible, de ce point de vue, a un statut privilégié : la sacralisation de la totalité du texte fait que n'importe quel fragment peut fonctionner comme aphorisation, qu'il soit sentencieux ou non, dans la mesure où on peut en effectuer une lecture « figurée ». Ainsi Bossuet peut-il construire son sermon sur la mort à partir de la séquence « Venite et videte », qui est un énoncé à ancrage déictique fort, dont a priori on aurait pu penser qu'il ne pouvait pas fonctionner hors contexte.

3. Textualité et aphorisation

Ce mode de gestion que nous avons appelé « humaniste » est favorisé par la domination d'une textualité qu'on peut dire « linéaire », qui fait du texte un bloc compact appréhendé dans la successivité. Dans ce type de textualité l'aphorisation privilégie spontanément le sentencieux, c'est-à-dire la référence générique, qui permet de marquer clairement les frontières par lesquelles il se détache de son co-texte. Dans cette page de l'édition originale des *Essais* de Montaigne (1580), par exemple, on voit que la compacité du texte est extrême, qu'il n'y a même pas de paragraphes.

de bien pres le peche: car il dit qu'elle nait
en mesme instant & quant & quant le pe-
ché. Quiconque attend la peine il la souffre,
& quiconque la meritée l'attant. la mes-
chanceté d'elle mesme fabrique des tour-
mens contre foy.

Malum consilium consultori pessimum.

comme la mouche guespe picque & offé-
ce autruy, mais plus soi mesme, car elle y
perd son aiguillon & sa force pour iamais.

Vitæque in vulnere ponunt.

Les Cantarides ont en elles quelque par-
tie qui sert contre leur poison de cōtrepoi-
son par vne contrariété de nature. Aussi a
mesme qu'on prend le plaisir au vice, il s'é-
gendre vn desplaisir contraire en la con-
science qui nous tourmente de plusieurs
imaginations penibles veillans & dormãs.
Apollodorus songeoit qu'il se voioit escor-
cher par les Scythes, & puis bouillir dedãs
vne marmite & que son cœur murmuroit
en disant, ie te suis cause de tous ces maux.
Nulle cachette ne sert aux meschãs, disoit
Epicurus, par ce qu'ilz ne se peuuent asseu-
rer d'estre cachez. la cōscience les descou-

On le voit, seules les aphorisations en latin sont saillantes, par le recours à l'italique et un blanc². De leur côté, les surassertions sont bien marquées : par exemple l'énoncé « Quiconque attend la peine il la souffre, et quiconque la meritée l'attant » est à la fois générique, isolé entre deux points et structuré par l'emploi du pronom généralisant « quiconque » en tête des deux membres de la séquence.

² Nous reproduisons ici la page 41 du tome II (S. Millanges, Bordeaux).

La nécessité de faire ressortir les fragments détachables grâce à une énonciation sentencieuse n'est pas moins forte quand la textualité est orale, en particulier au théâtre, comme le montre le phénomène des « maximes » de la tragédie classique. Ainsi, dans cet extrait fameux du *Cid* de Corneille le jeune héros surasserte ostentatoirement certains énoncés sentencieux, qu'il profère avec un éthos héroïque :

Don
Parle sans Rodrigue.
*Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées
la valeur n'attend point le nombre des années.*
Le comte.
Te mesurer à moi ! Qui t'a rendu si vain,
toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main ?
Don Rodrigue.
*Mes pareils à deux fois ne se font point connoître,
et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.*
(P. Corneille, *Le Cid*, Acte II, scène II)

En revanche, la textualité qui prévaut aujourd'hui est « modulaire », en ce sens que c'est une combinaison de modules icono-verbaux disposés pour capter et faciliter le parcours d'un regard pressé. Une de ses manifestations les plus évidentes est « l'hyperstructure » qu'ont étudiée Adam et Lugin (2000). Mais ce type de textualité est aussi dominante dans les pages Web qui sont des juxtapositions de modules se déployant en tableau. Le régime d'aphorisation subit la pression de ce nouveau mode de textualité ; on voit ainsi proliférer les aphorisations à fonction paratextuelle (titres, intertitres, légendes). L'aphorisation disposée sur une page y fonctionne automatiquement comme un module. C'est là une grande différence avec la presse antérieure à 1914, comme on le voit dans cette page du *Figaro* en 1876 :



Le Figaro, 16-1-1876

Il y a bien découpage de la page en unités géométriques par la juxtaposition de colonnes, segmentées en sections de tailles variables, mais on reste dans une logique de linéarité où il s'agit avant tout de saturer l'espace de la page.

Conclusion

Nous n'avons évoqué la configuration « humaniste » de gestion de l'aphorisation qui a longtemps prévalu dans la culture européenne. Elle est indissociable à la fois de la domination de l'imprimé et de la référence partagée à un ensemble de textes de l'Antiquité. En deçà des surassertions et des aphorisations, du strict espace de la citation dans des textes, il faut ainsi restituer les pratiques diversifiées qui sont sous-jacentes, liées à des genres, des lieux et des communautés. C'est là une nécessité pour une démarche d'analyse du discours qui se veut conséquente, c'est-à-dire qui ne se réduit pas à une analyse de textes.

ADAM Jean-Michel, LUGRIN Gilles, 2000, « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques », *Les carnets du Cediscor*, 6, pp. 133-150.

BENVENISTE Émile, 1966, « La phrase nominale », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, pp. 151-167.

MAINGUENEAU Dominique, 2006a, « De la surassertion à l'aphorisation », in LOPEZ-MUÑOZ J. M., MARNETTE S. et ROSIER L. (dir.), *Dans la jungle des*

discours : genres de discours et discours rapporté, Presses de l'Université de Cadix, Cadix, 2006, pp. 359-368.

MAINGUENEAU Dominique, 2006b, « Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation », in *Interdiscours et intertextualité dans les médias*, BONHOMME M. et LUGRIN G. (dir.), *Travaux Neuchâtelois de linguistique*, 44, septembre 2006, pp. 107-120.

MOSS Ann, 1991, « Du lieu commun à la maxime : de la Renaissance au monde classique », in HEISTEIN J. et MONTANDON A. (dir.), *Formes littéraires brèves*, Actes du colloque, Wrocław 1991, Université de Wrocław-Université Blaise Pascal, Librairie G. Nizet.

VOUILLOUX Bernard, 2005, « La citation et ses autres », in POPELARD M.-D. et WALL A. (dir.), *Citer l'autre*, Presses Sorbonne Nouvelle.